

Sa Maj. Polonoise perdit toute espérance de traiter sur ce pied, par la réponse suivante que lui fit le Roi de Prusse.

A SEBELITZ, le 12. Septembre 1756.

MONSIEUR MON FRERE. V. M. se ressouviendra, que je lui ai mandé hier qu'il étoit très-dangereux pour moi, pour ne pas dire impossible, d'avancer de la Saxe en Bohême, en laissant une Armée derrière moi. S'il ne s'agissoit que de complaisances, il n'en est aucune que je ne crüsses devoir à V. M.; mais il s'agit de la sûreté & de la conservation de l'Etat que je gouverne, & cela m'oblige à ne me point écarter d'ici, à moins d'être sûr de ne rien laisser derrière moi, qui pût, dans la suite des tems, m'en faire repentir, &c.

Comme ce sont là des Pièces à servir à l'Histoire du tems, nous leur devons une place, ainsi qu'on l'a fait de celles qui ont paru précédemment.

II. Passons à présent dans les Contrées de l'Electorat opprimé. Il y en a qui se plaisent à déguiser cette situation d'oppression, & à répandre dans des Lettres données en forme de Mémoires, qu'on ne ressent pas en Saxe les effets de la disette, ou de la cherté extraordinaire des vivres, qu'au contraire ils y sont abondans, à un prix raisonnable; mais la vérité réclame contre-eux, & paroitra aux yeux du public par le témoignage même des Prussiens, dans un Mandement que leur Directoire établi à Torgau, a adressés aux Députés des Etats du Cercle de Misnie, présens à Dresde. Il est daté du 10. Fevrier, & porte ce qui suit.

Le Directoire Royal du Roi de Prusse est informé, que quantité de terres labourables sont restées